



# Licence Langues étrangères appliquées (LEA)

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées (LEA). 2011, Université Rennes 2. hceres-02036261

**HAL Id: hceres-02036261**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036261>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 2

Demande n° S3LI120000739

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues étrangères appliquées

## Présentation de la mention

La licence de Langues étrangères appliquées (LEA) de l'Université Rennes 2 est une formation relevant du domaine Arts, lettres, langues. Elle est fondée sur la maîtrise de la langue française (langue A) et l'étude de deux langues vivantes étrangères au même niveau (Langue B, obligatoirement l'anglais, et Langue C, au choix l'allemand, l'arabe, le chinois, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe ; soit au total sept combinaisons de langues possibles), auxquelles s'ajoute éventuellement l'apprentissage d'une quatrième langue vivante sous forme d'initiation ou de la continuation d'un enseignement de langue vivante initié au lycée. En matière de compétences linguistiques, la formation accueille les bacheliers au niveau B1/B2 et les conduit à la fin du cursus de licence au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues défini par le Conseil de l'Europe. Ces cours visant à acquérir la maîtrise de langues vivantes appliquées au commerce international (parcours Langues et commerce international) ou à la traduction et la communication multilingue (parcours Traduction et communication multilingue) sont complétés par l'enseignement de matières d'application comme le droit, la gestion, les sciences politiques et économiques d'une part (parcours LCI) ou la traduction, la communication et l'informatique multimédia d'autre part (parcours TCM).

Il s'agit donc d'une filière professionnalisante, bien implantée localement, s'appuyant sur un solide socle de connaissances et de compétences dans les langues et les domaines précités, qui prépare, grâce à ses deux parcours bien différenciés à partir de la deuxième année (L2), soit à une traditionnelle poursuite d'études dans le cadre d'un master LEA à finalité professionnelle (spécialité Commerce international, spécialité Management et marketing international à Rennes 2), soit à des études plus novatrices dans le domaine de la traduction et de la communication (master LEA spécialité Métiers de la traduction-localisation et de la communication multilingue et multimédia à Rennes 2 ou tout autre master ou diplôme d'une école supérieure en lien avec la spécialisation en communication multilingue).

Les débouchés sont essentiellement le commerce extérieur, l'import-export, les sociétés de transport et de logistique, la communication en entreprise, l'hôtellerie, les entreprises culturelles et touristiques, le journalisme, les agences de communication, la traduction, l'interprétariat et les industries de la langue.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	323
Nombre d'inscrits en L2	199
Nombre d'inscrits en L3	185
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	4,5 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	0 %
% d'abandon en L1	0 %
% de réussite en 3 ans	34,4 %
% de réussite en 5 ans	47,5 %
% de poursuite des études en master ou dans une école (à Rennes 2)	41,1 %
% d'insertion professionnelle	NR

# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence LEA relève de l'UFR Langues et fait l'objet d'une demande de renouvellement d'habilitation. Il s'agit d'une assez bonne formation et son existence est justifiée. Pour autant, elle ne répond pas de façon satisfaisante à de nombreux critères d'évaluation et présente des points faibles très importants qu'il est impératif de corriger. Le potentiel est là (bonne implantation dans la région, intérêt à l'échelle nationale), mais il semble largement inexploité. Le projet pédagogique est pourtant de très bonne qualité, les objectifs bien définis pour la mention et les deux parcours existants, le contenu et l'organisation des enseignements sont parfaitement adaptés à la maîtrise des langues étrangères et à l'étude des matières d'application, qui sont elles-mêmes bien ciblées. Le vaste choix de langues (et notamment la possibilité d'étudier des langues rares au même niveau que l'anglais) ainsi que la possibilité d'étudier une troisième langue vivante étrangère en initiation ou en continuation constituent des atouts remarquables pour le succès de la formation et l'insertion professionnelle des étudiants. Mais l'évaluation ne se limite pas, à juste titre, à l'examen du projet pédagogique, et à la fois la politique d'établissement et l'équipe pédagogique semblent ne pas accorder suffisamment d'importance aux autres critères. Si l'aide à la réussite des étudiants est réellement développée sur certains points (progressivité des parcours, élaboration du projet professionnel), elle est encore trop limitée par ailleurs (orientation active, tutorat, mise en place de passerelles clairement définies). L'insertion professionnelle des étudiants, traditionnellement assez bonne dans ce type de filière, à Rennes comme ailleurs, souffre également de certaines négligences (trop faible encouragement à la mobilité nationale et internationale, réflexion insuffisante sur le devenir des étudiants) qui l'empêchent d'être très performante et pourraient même, à moyen terme, nuire à la formation. Enfin, le pilotage de la formation apparaît encore très insuffisant, tant au niveau de l'établissement que de l'équipe pédagogique. Il en résulte des points faibles importants, dont un taux de réussite relativement faible en trois ans et une insertion professionnelle insuffisamment pensée, qui pourraient menacer gravement l'intérêt de la formation dans un monde économique devenu extrêmement concurrentiel et donc mettre son existence en danger à moyen terme.

- Points forts :

- Deux parcours très bien conçus (Langues et commerce international & Traduction et communication multilingue), dont l'un (TCM) propose un renouvellement intéressant de la formation LEA : le contenu et l'organisation des enseignements sont parfaitement adaptés à la maîtrise de langues étrangères appliquées au commerce international ou à la traduction et communication multilingue, avec une progressivité de la professionnalisation au fur et à mesure que croît la part réservée aux matières d'application. La formation constitue un tremplin efficace pour accéder à des masters professionnels de type LEA ou autres, ainsi qu'à des écoles de commerce, de journalisme ou de traduction.
- Des combinaisons de langues nombreuses et intéressantes avec la possibilité de poursuivre à un haut niveau l'étude d'une langue plutôt rare comme l'arabe, le chinois ou le portugais ou d'en entamer l'apprentissage en option pour viser une compétence véritablement multilingue avec la maîtrise de trois langues (dont le français et l'anglais) et la connaissance d'une quatrième - ce qui représente un atout certain sur le marché du travail et permet à la formation LEA de l'Université Rennes 2 de se démarquer d'autres formations du même type.

- Points faibles :

- Pilotage de la formation insuffisant : l'Observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) ne semble pas fournir encore à l'équipe pédagogique tous les éléments statistiques précis nécessaires à un pilotage vraiment efficace, lui indiquant des données très générales (connaissance et suivi de la population étudiante pour l'UFR et non pour la mention) ou au contraire des résultats précis, mais trop partiels (enquête sur les seuls étudiants quittant Rennes 2 après l'obtention d'une licence LEA : 62 répondants sur 238 inscrits en LEA pour la promotion 2006-2007).
- Manque de pratique des enseignants au niveau de l'auto-évaluation : évaluation systématique des unités d'enseignement non pratiquée, fiche d'auto-évaluation actualisée de l'AERES non transmise, consignes pour remplir la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et l'ADD (Annexe descriptive au diplôme) apparemment non communiquées etc.
- Apparemment, manque d'investissement dans les actions d'information à l'intention des bacheliers (Salons, conférences, visites dans les lycées etc.) pour mieux les orienter en amont. Si ces actions sont menées, le dossier d'habilitation ne les mentionne pas.



- Un taux de réussite relativement faible en trois ans (34,4 %), peut-être la contrepartie d'une conception de la licence LEA comme une formation d'excellence, mais qui risque de nuire à l'image de la formation à l'extérieur et auquel il faudrait essayer de remédier grâce à un pilotage plus efficace et une plus grande attention portée aux dispositifs d'aide à la réussite des étudiants.
- Réflexion sur les poursuites d'études et l'insertion professionnelle pas assez poussée au niveau licence :
- Passerelles pas clairement définies pour la réorientation en L1 et L2, notamment vers la mention Langues et cultures étrangères et régionales (LCER).
- Aucune réflexion sur l'articulation avec les licences professionnelles, alors que le rapport sur la mention le préconisait explicitement lors de la précédente campagne d'habilitation.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il est impératif de prêter une plus grande attention au pilotage de la formation et à la mise en œuvre concrète du projet pédagogique. On sait notamment l'importance des moyens, informatiques et autres, mis à la disposition d'une équipe pédagogique pour assurer le succès de son projet.

La connaissance précise de la population étudiante permettrait sans doute de mieux anticiper ses difficultés (gestion des différentes formes de tutorat et du public ciblé en L1). Le dispositif de suivi des étudiants de l'OPEIP devrait aussi concerner, si possible, la deuxième et la troisième année. Il serait important d'utiliser les études de l'OPEIP et peut-être aussi les ressources du master LEA (sous la forme d'une mission confiée à des étudiants ?) pour constituer un répertoire d'« anciens », voire une association d'« anciens », propres à dynamiser la formation en offrant aux étudiants conseil et assistance pour une meilleure insertion professionnelle.

Il conviendrait également d'accorder plus d'importance aux procédures d'évaluation, garantes du succès de l'étudiant et du bon pilotage de la formation. L'évaluation des connaissances des étudiants devrait passer par un affichage clair des modalités d'examens au niveau des maquettes (nature de l'examen : écrit, oral, examen final, contrôle continu, durée, coefficient) de façon à ce que les futurs étudiants puissent juger des exigences de la formation et que les étudiants inscrits puissent se préparer aux examens en connaissance de cause. L'évaluation des enseignements par les étudiants serait sans doute plus performante si elle prenait la forme d'un questionnaire écrit, anonyme, sur chaque unité d'enseignement (UE) ou chaque type de cours, distribué à la fin du semestre sous forme papier à tous les étudiants, ou disponible en ligne, que chacun pourrait remplir en toute sérénité et franchise. L'outil informatique serait naturellement le bienvenu pour la gestion des réponses et leur analyse, de façon à ne pas accroître inconsidérément la charge de travail de l'équipe pédagogique.

Pour améliorer le taux de réussite en trois ans, il serait souhaitable de prêter la plus grande attention aux dispositifs qu'il est possible de mettre en place dans le cadre du Plan Réussite en Licence. Le tutorat en L1 pourrait sans doute être optimisé par l'instauration d'un tutorat de soutien disciplinaire au deuxième semestre pour tous les étudiants jugés trop faibles à l'issue des premières évaluations. Ce tutorat pourrait si nécessaire être reconduit en L2. Enfin, il serait sans doute utile de renforcer la communication en général (mieux faire connaître la formation dans les structures académiques et les entreprises, développer un réseau d'« anciens ») et l'orientation active en particulier (participation systématique des enseignants du département) de façon à motiver de bons élèves à s'inscrire dans la formation pour obtenir un recrutement de qualité.

Afin de contribuer à la réussite de tous les étudiants, il conviendrait de s'assurer de la visibilité des passerelles qui, si elles existent à l'évidence vers la mention Langues et cultures étrangères et régionales, ne sont pas assez clairement affichées. Il faudrait aussi réfléchir à la mise en place de passerelles vers des licences professionnelles tertiaires liées à l'ouverture internationale et à la médiation culturelle, nationale ou internationale.

Enfin, la visibilité du diplôme serait peut-être améliorée si les deux parcours existants n'étaient pas qualifiés de « spécialités » (ce qu'ils ne sont pas exactement puisque la distinction entre les deux parcours ne s'opère qu'en deuxième année) et si la spécialité était définie par le choix initial des langues étudiées (ex. licence mention LEA, spécialité Anglais-Chinois, parcours Langues et commerce international), ce qui permettrait à un recruteur (responsable de master ou cadre en entreprise) de se faire d'emblée une idée plus exacte du diplôme obtenu par le candidat.